
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

AGENCE GÉNÉRALE
DE RECRUTEMENT DE L'ÉTAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 06 JAN 2022

N° 22-00019 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours professionnel de recrutement de **vingt-sept (27) élèves Techniciens Supérieurs en Agriculture, session 2021**, sont déclarés admis en remplacement de candidats défailants.

Ce sont :

ADMIS

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	MATRICULE	RÉCÉPISSÉ	DATE_NAISS
1	CAMARA ZAKARIA	104717 K	2610_1046_2174_0798	31/12/81
2	ZANGO HAROUNA	214451	1026_7904_2478_6297	31/12/85

Arrêté la présente liste à deux (02) admis.

DÉFAILLANTS

RANG	NOM ET PRÉNOM (S)	MATRICULE	RÉCÉPISSÉ	DATE_NAISS
3°	SAWADOGO DENIS	312588 G	1026_0752_1348_2681	31/12/86
21°	SOW ABRAHAM	119096 X	2610_3095_4571_3418	14/10/80

Arrêté la présente liste à deux (02) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'École Nationale de Formation Agricole de Matourkou (ENAF de Matourkou), dans le plus bref délai.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général

Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

